

COMMUNIQUÉ

Budget 2011-2012 de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets :

UN BUDGET DÉFICITAIRE POUR RÉPONDRE À L'EFFORT MINISTÉRIEL DEMANDÉ SANS TOUCHER AUX SERVICES AUX ÉLÈVES.

Dolbeau-Mistassini, le 5 juillet 2011. – Les membres du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets ont adopté, le 5 juillet dernier, le budget 2011-2012 qui s'élève à 106 018 421 \$ de dépenses en comparaison à des revenus de 105 517 169 \$, soit un budget déficitaire de 501 252 \$.

Le budget a été élaboré en respectant l'impact de la réduction des dépenses de nature administrative dans le cadre du projet de la loi 100 ainsi que de l'ajustement récurrent de l'effort général demandé pour la commission scolaire pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire, ce qui représente une coupure budgétaire de 590 000 \$. Malgré cette situation, en plus des ressources éducatives pour l'enseignement allouées par le Ministère, la commission scolaire assumera pour son organisation scolaire un dépassement d'environ 2 000 000 \$ pour des postes enseignants et en soutien à l'enseignement.

REVENUS D'OPÉRATIONS

Les revenus budgétés pour l'exercice financier 2011-2012 sont de 96 362 712 \$, une baisse comparativement à 2010-2011, dont les revenus totalisaient 94 M \$. Les subventions de fonctionnement d'opérations émises par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport représentent 87 % de nos sources de revenus. Les revenus générés par la perception de taxes scolaires représentent 9 %. Quant à eux, les revenus de vente de biens et services et le remboursement de capital et fonds d'amortissement correspondent à 4 %.

DÉPENSES D'OPÉRATIONS

Les dépenses d'opérations totalisent 96 863 964 \$. Dans les faits, 70,23 % des dépenses d'opérations sont consacrées à la rémunération et aux contributions de la commission scolaire à titre d'employeur. L'achat de fournitures et de matériels ainsi que les services, honoraires et contrats représentent près de 21,30 %. L'amortissement des immobilisations et dépenses non capitalisables ainsi que les autres dépenses (financement...) représentent 7,79 % tandis que les frais de déplacement équivalent à 0,68 % des dépenses.

INVESTISSEMENTS

Les dépenses et les revenus d'investissements sont de 9 154 457 \$, une baisse de 8 817 589 \$ comparativement à l'an passé. La principale diminution a trait au projet d'économie énergétique qui a touché 15 de nos bâtiments.

Le présent budget respecte les orientations de la planification stratégique et reflète globalement les orientations budgétaires ainsi que les plans d'effectifs régis par les conventions collectives et règlements en vigueur. Les commissaires ont d'ailleurs porté une attention particulière à la mise en place de services éducatifs appropriés aux exigences des particularités de l'organisation scolaire de la prochaine année.

-30-

Source : Yannick Shields, conseillère en communication Commission scolaire du Pays-des-Bleuets Téléphone : 418-276-2012, poste 4010	Pour information : Rémi Rousseau, président Commission scolaire du Pays-des-Bleuets Téléphone : 418-671-0757
---	--